

Transcription :

Bonjour, ici Allen Babista. Ma spécialité est d'aider les entreprises canadiennes pour qu'elles restent résilientes en protégeant leurs systèmes essentiels contre le bris des équipements.

Aujourd'hui, je vous livre quelques conseils pouvant vous aider à guider vos clients dans la gestion de leurs risques et la protection de ce qui alimente leurs activités.

1^{er} conseil : Procédez à une évaluation des risques plus approfondie que d'habitude. Il est important d'évaluer tous les systèmes critiques, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes électriques, les systèmes d'automatisation et tout équipement à commande numérique. Ne vous arrêtez pas là. Évaluez comment les risques environnementaux peuvent créer de nouvelles vulnérabilités.

Des conditions extrêmes de chaleur, de froid ou d'humidité peuvent compromettre le rendement des équipements.

2^e conseil : L'entretien est votre première ligne de défense. Incitez vos clients à ne jamais négliger les inspections et les entretiens. En fait, des entretiens plus fréquents pourraient constituer l'un des investissements les plus judicieux qu'ils puissent faire, car il est toujours beaucoup moins coûteux de prévenir un bris que de le réparer.

3^e conseil : Alignez la couverture sur la croissance. Lorsqu'une entreprise prend de l'expansion ou intègre de nouveaux systèmes, il est essentiel de revoir et d'actualiser sa couverture. Une police qui était adéquate il y a cinq ans n'offre peut-être plus une protection suffisante aujourd'hui.

4^e conseil : Assurez-vous de l'existence d'un solide plan de continuité des activités. Lorsque surviendront des bris, car il y en aura, un plan de continuité permettra à l'entreprise de poursuivre ses opérations. Ce n'est pas qu'une question d'équipements. Il s'agit de minimiser les temps d'arrêt et l'impact financier.

Et enfin, le 5^e conseil : Ne négligez pas les risques climatiques et environnementaux. On observe aujourd'hui des risques qui n'étaient même pas envisagés il y a quelques années.

Demandez à vos clients quel serait l'impact de conditions météorologiques extrêmes sur leurs systèmes électriques, leurs équipements de refroidissement ou leurs chaînes de production. Prévoir ces éventualités est désormais une nécessité. Demandez à votre souscripteur de La Souveraine de vous fournir d'autres outils et conseils. Merci de votre attention.

Et n'oubliez pas qu'un bon conseil peut faire toute la différence lorsqu'il s'agit de protéger vos clients contre les bris inattendus.